

ÉLECTIONS RÉGIONALES • MARS 2010

EUROPE
ÉCOLOGIE
Région Picardie

Avec le soutien de
Daniel COHN-BENDIT Eva JOLY José BOVE

**Une nouvelle énergie
pour la Picardie**

Le Contrat écologiste pour la Picardie



<http://picardie.regions-europe-ecologie.fr/>

retrouvez nous sur facebook  et twitter 

Le Contrat écologiste pour la Picardie

Introduction 4

Engagements

Économie + Écologie = + d'emplois non délocalisables 6

- 1 – 20 000 emplois verts en 2014 6
- 2 – Protéger les emplois menacés 7
- 3 – Un contrat régional de reconversion de l'industrie automobile 7
- 4 – Développer l'économie sociale et solidaire 8
- 5 – Pour un tourisme harmonieux en Picardie 8
- 6 – Des aides aux entreprises intelligemment ciblées 9

Mieux former les Picard/es 10

- 7 – La formation professionnelle et l'apprentissage réorientés vers les moins qualifiés et les nouveaux besoins 10
- 8 – Une recherche orientée vers l'éco-innovation 11
- 9 – Des lycées exemplaires 11
- 10 – Une Région qui s'engage pour la jeunesse 12

Réduire notre empreinte écologique – Améliorer notre qualité de vie 13

- 11 – Vers la sobriété énergétique 13
- 12 – Pour un développement sans précédent des énergies propres 14
- 13 – Préserver le patrimoine naturel picard 15
- 14 – Une eau de qualité pour tou/tes les Picard/es 15
- 15 – Un plan régional Santé contre les maladies du mode de vie 16

Un projet régional pour les habitant/es et les territoires 17

- 16 – Aménager le territoire, en proximité et en qualité 17
- 17 – Favoriser l'accès au train, développer le vélo 18
- 18 – Rendre le train performant et accessible 18
- 19 – « Eco-Logement x 2 » et priorité au logement social 19
- 20 – Une agriculture en conversion pour une alimentation saine 20
- 21 – Pour une Picardie tournée vers l'Europe et solidaire avec le Sud 20

Vivre ensemble en Picardie 22

- 22 – Une Picardie de la culture pour tou/tes 22
- 23 – L'accès aux droits, pour toutes et pour tous 23
- 24 – Garantir la sécurité pour tou/tes et partout en Picardie 23
- 25 – Handicap : mettre en place l'Agenda 22 Picardie 24
- 26 – Un plan régional pour l'égalité hommes/femmes 24
- 27 – Vivre ensemble : une Picardie riche de ses associations 24

Se donner les moyens de notre politique régionale 26

- 28 – Investir aujourd'hui pour économiser demain 26
- 29 – Un budget efficace et transparent 26
- 30 – Défendre la région 27

POUR L'EMPLOI, POUR NOTRE ENVIRONNEMENT,
POUR NOTRE GÉNÉRATION ET LES SUIVANTES

L'écologie, maintenant !



Les 14 et 21 mars, les électeurs vont voter pour la nouvelle majorité du Conseil régional de Picardie et pour son Président.

Pendant quatre ans, le Conseil régional prendra des décisions importantes pour tous les Picards.

Il est particulièrement compétent dans les domaines de la formation professionnelle, des transports ferroviaires régionaux, des lycées, de l'économie, mais ses compétences sont en réalité bien plus vastes.

Pendant six ans, les élus Verts ont participé à la majorité de gauche, et ils y ont apporté des propositions innovantes, audacieuses et originales.

C'est le cas par exemple du Prêt à Taux Zéro pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat, qui permet de marier économie sur la facture de chauffage pour les ménages, emploi dans l'artisanat et lutte contre le réchauffement climatique.

Aujourd'hui, face à l'urgence sociale et à l'urgence écologique, notre devoir est d'aller plus loin et plus fort.

La politique du Conseil régional en matière économique, sociale et écologique doit changer d'échelle.

C'est l'objectif que s'est fixé la liste Europe Écologie qui allie expérience des institutions et connaissance du terrain, responsabilité et audace, ouverture et rassemblement, avec des candidats issus du monde associatif, syndical et politique.

Le défi est considérable : notre région souffre du chômage et de destruction d'emplois, et les conditions

de vie difficiles entraînent aussi obésité, cancer, illettrisme et niveau de formation extrêmement faible. En période de crise, la population de notre région est encore plus fragilisée.

Face à cette situation, la politique du gouvernement est désastreuse.

Dans notre région, nous ne devons pas courir le risque de l'inertie et d'une gestion à court terme distribuant les mesurette, sans vision d'ensemble et axes prioritaires.

Avoir un projet pour la région, c'est répondre en priorité au défi de l'emploi, et faire « d'une pierre – deux coups » en répondant également aux défis climatique et écologique.

Car la Picardie a aussi des atouts avec un fort potentiel éolien et une industrie de l'automobile qui dispose de salariés formés pour lesquels une reconversion est envisageable dans d'autres secteurs.

Dans le domaine du logement, un immense chantier de rénovation du bâti est nécessaire.

Le tourisme et l'alimentation sont également des points forts.

Nous pouvons mener une politique volontaire, associant écologie et économie, pour créer des emplois et répondre aux attentes des habitants.

C'est le contrat qu'Europe Écologie Picardie vous propose, et sur lequel je suis déterminé à agir dès le 22 mars avec une majorité renouvelée.



Christophe Porquier

Tête de liste régionale Europe Écologie Picardie



Le Contrat écologiste

L'aventure Europe Écologie continue

Né de la conscience des écologistes de la nécessité de joindre leurs forces face aux crises d'aujourd'hui, notre rassemblement s'élargit de jour en jour, et défend cette fois son projet dans toutes les régions. Militants et militantes politiques, associatifs, syndicaux, citoyennes et citoyens sont au cœur de cette dynamique pour porter notre réponse à la crise : la transition écologique de notre économie et de notre société. Nous avons l'audace de penser que le politique a le pouvoir de réinventer notre monde. La Région peut être un puissant levier de transition du territoire et offrir de nouvelles opportunités aux salariés et aux familles.

Des solutions, maintenant !

La Picardie, c'est une mosaïque de pays, constituée de 2 292 communes, avec près de 1,9 million d'habitants. Notre région a des spécificités propres qui lui font subir durement les conséquences de la crise économique. En deux ans, ce sont près de 20 000 emplois qui ont été détruits. Proche des régions Ile de France et Nord-Pas-de-Calais, la Picardie compte beaucoup sur son agriculture et sur son industrie. Or, ces secteurs ont souffert de la mondialisation qui déplace à l'extérieur les centres de décision et les Picards se sont appauvris par rapport au reste de la France. Nos jeunes sont plus nombreux à sortir sans qualifications que dans les autres régions, notre taux d'illettrisme est toujours au plus haut et les indicateurs sanitaires peinent à décoller. De plus, notre environnement est fragilisé par notre modèle économique, toujours fondé sur des archaïsmes, et par des politiques publiques insuffisantes dans leurs résultats.

La Picardie a les ressources pour aller de l'avant

Elle est riche des savoir-faire de ses habitants, de la qualité encore trop méconnue de ses territoires, du littoral au plateau picard ; elle peut tirer profit de son positionnement géographique et climatique tempéré. Elle a su se tourner vers des secteurs de

pointe, développer la recherche et son réseau de transports. Notre projet, à la fois ambitieux et réaliste, se base sur des propositions concrètes afin d'améliorer le quotidien de ses habitants.

La transformation écologique de la société, enfin !

Répondre à l'urgence ne suffit pas. La crise n'est pas derrière nous, elle est devant nous. C'est une crise globale, qui montre les limites d'un modèle productiviste qui consume le monde depuis deux siècles, fondé sur le tout-concurrence, le profit, la prédation des ressources de la planète, la destruction des écosystèmes, l'exploitation du travail et la mise en danger de la santé humaine. Pour la première fois à l'échelle planétaire, elle revêt une dimension environnementale majeure, avec les premiers effets du changement climatique, les tensions sur l'eau, sur la production alimentaire, la disparition rapide de la biodiversité, la hausse durable des prix des matières premières. Il est illusoire et idéologique de penser que l'on pourra demain, par la seule vertu du progrès technique, continuer comme avant. Si l'on refuse un monde livré à la loi du plus fort, il faut s'engager vers une nouvelle civilisation. Une civilisation fondée sur la coopération, la solidarité, la sobriété, l'émancipation de toutes les formes d'exploitation et d'oppression. Le Contrat régional que nous proposons s'inscrit dans la lignée de ce projet, que nous avons porté au niveau européen, et que nous portons au-delà.

Ce Contrat comprend deux volets :

- **un plan d'urgence face à la crise**, car il s'agit d'apporter une réponse immédiate aux problèmes de la majorité de la population ;
- **un programme de transition écologique**, car on ne résoudra pas la crise avec les politiques qui l'ont provoquée, même repeintes en vert.

pour la Picardie

Nos grandes orientations sont les suivantes :

► **Revoir les rapports entre l'humanité et la planète qui l'héberge.** Intégrer les grands enjeux environnementaux dans toutes les politiques, le choix des technologies, penser long terme et générations futures, considérer comme « progrès » ce qui est bénéfique à l'être humain et à l'équilibre de la biosphère. Cette vision s'oppose au discours de la droite sur l'environnement, qui prétend réparer quelques-uns des dégâts créés par un mode de production et de consommation qu'elle cautionne...

► **Créer les conditions d'un « vivre ensemble ».** Répondre aux urgences de l'emploi, de la santé, du logement, des transports ; organiser une région « à portée de la main » en créant de véritables bassins de vie et d'emplois. S'attaquer aux inégalités sociales et territoriales (qui souvent vont de pair) ; déclarer la guerre aux discriminations ; combattre les inégalités entre les femmes et les hommes ; faire vivre la diversité culturelle dans nos territoires ; donner à chacun et chacune les moyens de son autonomie et de l'exercice de sa citoyenneté ; garantir les droits fondamentaux, sociaux et environnementaux.

► **Amorcer la transition écologique de l'économie et réorienter l'économie** vers la valeur d'usage, la réparation, la récupération, la réutilisation. Cette conversion doit être organisée, débattue avec les intéressés, s'accompagner de nouvelles sécurités pour les salariés en cas de changement ou de destruction d'emploi. Elle appelle un effort majeur de recherche, un changement de braquet de la formation professionnelle et contribuera à créer de nouveaux emplois de proximité. Elle est indissociable du défi de la « décarbonisation » de notre économie, de la transformation de son moteur énergétique, aujourd'hui quasi totalement dépendant de l'extérieur et du lobby nucléaire.

► **Proposer une nouvelle manière de gouverner,** avec les citoyennes et les citoyens. Nous entendons ouvrir largement l'institution régionale sur la société, en passant d'une logique de guichet à des logiques de contrat d'objectifs avec les autres collectivités, avec le monde associatif et les acteurs économiques. Nous serons à l'écoute des comités d'usa-

gers, des syndicats, et de toute force susceptible d'apporter des idées nouvelles à la Région. Europe Écologie Picardie, c'est aussi une stratégie : il s'agit de dépasser la compétition et le clientélisme qui ruinent nos territoires, pour valoriser les projets sur des échelons pertinents, en relation avec le projet régional.

La Région doit être le catalyseur du changement sur le territoire et pour chacun/e

Certes, la Région ne peut pas tout, car ses domaines de compétence et ses moyens sont limités. Nous voulons des Régions fortes, aux compétences élargies et avec une véritable autonomie financière pour pouvoir prendre en main le destin de leurs territoires. Au contraire du gouvernement, qui veut enlever aux Régions la « clause de compétence générale », réduire leur autonomie financière en supprimant la taxe professionnelle et faire de la Picardie un simple établissement administratif.

Cette ambition ne peut exister sans votre implication. Bien sûr, en soutenant ce projet au moment du vote, et en permettant qu'il soit porté par une représentation écologiste nombreuse. Mais aussi au quotidien, car il n'y aura de véritable changement que si chaque citoyen s'empare de cette transformation nécessaire et en devient l'acteur.

Les élections régionales des 14 et 21 mars prochains sont une occasion unique de faire entendre votre voix. À l'heure où le changement climatique montre son importance à l'échelle mondiale, vous pouvez faire le choix d'une Région exemplaire. De même, face au chômage et aux difficultés d'accès à la formation, vous êtes en droit d'exiger une Région qui vous protège et vous accompagne.

Oui, la Picardie peut répondre à l'impératif social et écologique. Ni demain, ni peut-être.

MAINTENANT, et résolument. Avec vous.

**Voici notre Contrat,
voici nos engagements !**





Economie + Écologie = + d'emplois non délocalisables

Avec Europe Écologie, vous avez l'assurance que chaque euro dépensé pour l'économie sera socialement et écologiquement utile. Avec des milliers d'emplois à la clé.

Engagement 1

20 000 emplois verts en 2014

Il est du rôle et de la responsabilité du Conseil régional d'agir comme « chef de file » du développement économique de son territoire. Ce développement ne peut être un objectif que s'il est durable, c'est-à-dire respectueux de l'environnement et créateur d'emplois. La Région dispose de leviers pour encourager des activités. Il faut donc que ses moyens aillent en direction d'une économie responsable sur les plans social et environnemental.

Nous créerons **de véritables éco-filières en Picardie**. Aujourd'hui, le potentiel des emplois verts en Picardie est immense, que ce soit dans le bâtiment, les transports, l'énergie, les services, les déchets, le tourisme, l'agriculture... Il est essentiel de créer des emplois locaux, donc non délocalisables.

Quels sont ces emplois : des emplois de maintenance d'éolienne, des salariés à tous les stades de fabrication de matériaux pour les énergies renouvelables ou dans les transports collectifs, des responsables de diagnostic pour évaluer la conformité des bâtiments aux normes en vigueur (amiante, plomb,

air intérieur...), des ingénieurs forestiers ou en énergie, des techniciens forestiers, des artisans dans de nombreux corps de métier pour assurer une isolation thermique ou phonique, pour poser des centrales individuelles ou collectives, des guides, des agents d'accueil, des paysans, des formateurs dans ces nombreux métiers, des métiers « classiques » en appui de ces activités (chauffagiste, entretien d'espaces verts sous les éoliennes, commerciaux, comptables, emplois administratifs...).

Le gisement d'emplois – hors transports et tourisme – est important (évalué à 200 000 en France d'ici 2 ans). Il le sera d'autant plus en Picardie que le Conseil régional s'engagera dans une politique volontariste de soutien à l'implantation de ces activités sur notre territoire qui dispose de nombreux atouts naturels et géographiques exceptionnels, parmi lesquels son potentiel éolien et la proximité de la région parisienne.

Il faut agir à tous les niveaux : sur l'offre en encourageant les entreprises, les artisans et services publics à s'impliquer davantage, sur la demande en faisant des propositions attractives pour les particuliers pour leur maison, leurs déplacements, leurs loisirs, leurs achats... qui seront rentables rapidement en offrant une meilleure qualité de vie. Cela passe par un effort important de formation pour permettre aux Picards de trouver leur place dans ces nouveaux métiers.

Les différents engagements du Contrat écologiste détaillent comment ces activités peuvent être impulsées pour créer des emplois, répondre à la crise climatique, et favoriser une transition de notre société vers un monde plus durable pour nos enfants.

Le développement de l'emploi de proximité sera

favorisé par un **chèque régional Picardie-Avantages-Services**, conditionné aux revenus, à destination des parents seuls avec au moins un enfant, souhaitant recourir à une assistance à domicile (garde, soutien scolaire, petites réparations...) ou des personnes suivies par les maisons régionales de l'emploi souhaitant bénéficier d'une garde d'enfant après avoir retrouvé un contrat de travail.

En outre, **le dispositif des « emplois tremplins » sera amélioré**. En particulier, il permettra d'aiguiller les créations d'emplois dans l'économie verte. Par cette refonte, 2 000 « Emplois durables » seront créés, afin de structurer dans le temps les éco-activités. De plus, nous nous attacherons à sécuriser ces emplois en les mettant en lien avec la formation professionnelle.

Enfin, les Picards sont en droit d'attendre une politique régionale plus claire et cohérente en matière de politique de l'emploi. La Cour des comptes pointe l'insuffisance des dispositifs actuels, la dilution des objectifs et le manque d'évaluation. En remplacement d'événements de communication actuels, nous organiserons à l'automne 2010 **des Conférences de l'emploi local et durable**. Ces Conférences auront pour objectif d'**anticiper les mutations, protéger les emplois, préparer les reconversions, diagnostiquer les besoins de formation** et partager les bonnes pratiques. Ce pacte décliné sur 4 ans encadrera la politique régionale en matière de développement économique et participera au diagnostic des dispositifs existants et à leur éventuelle refonte.

Engagement 2

Protéger les emplois menacés

Un dispositif « Deuxième chance », pour soutenir la reprise d'entreprise par le salariat, verra le jour. En 2009, de nombreuses entreprises ont disparu, emportant près de 20 000 emplois. Pourtant, dans certains cas, les entreprises peuvent bénéficier d'une « deuxième chance ». Ce qui n'est pas intéressant pour des investisseurs ou des actionnaires en recherche de rentabilité pure, peut devenir une possibilité nouvelle pour les employés : conserver leur entreprise en en devenant eux-mêmes les propriétaires. Les départs à la retraite de nombreux dirigeants, dans les dix prochaines années, menacent la pérennité de nombreuses PME. En appuyant la

transmission sous forme coopérative aux salariés, la Région permet aussi d'instiller plus de démocratie dans la gestion des entreprises.

La Région intensifiera son soutien aux coopératives pour :

► Abonder les fonds que mettront les salariés pour reprendre leur entreprise et la transformer en coopérative, sur le principe : un euro investi par la Région pour un euro investi par les salariés.

► Accompagner les personnes à l'initiative des coopératives. Une structure financée et mise en œuvre par le Conseil régional sera chargée d'apporter des conseils de viabilité.

► Garantir leur investissement, car il ne s'agit pas de risquer les indemnités de licenciement que les salariés auront investies dans la reprise de leur société.

Engagement 3

Un contrat régional de reconversion de l'industrie automobile

Le secteur automobile est l'une des industries les plus touchées par la crise. **Nous refusons que les salariés de cette industrie paient l'absence d'anticipation du patronat**. Mais nous ne pouvons nous satisfaire de plans dispendieux qui ne garantissent pas l'avenir des salariés. La prime à la casse a provoqué un sursaut qui a fait croire à un redémarrage de l'activité, quand cette relance du parc s'est faite principalement sur le stock... ce qui n'a donc pas fait travailler les sous-traitants, très présents en Picardie.

Bien sûr, la voiture ne disparaîtra pas. Elle va se transformer, son usage va évoluer et sa possession diminuera. Ainsi, nous souhaitons que d'autres modes d'utilisation de la voiture se développent (covoiturage, auto-partage...).

Cette reconversion doit se faire avec les intéressés. L'industrie automobile valorise de nombreuses compétences qui peuvent être utilisées dans d'autres secteurs. Mais outre ce redéploiement, nous sommes attachés à faire évoluer, dès à présent, le secteur automobile. Ainsi, **nous nous engageons dans un contrat régional incluant des critères environnementaux et sociaux exigeants et assorti d'incitations fortes pour les entreprises** :

- ▶ engagement par les entreprises à anticiper la nouvelle réglementation européenne sur les émissions de CO₂ ;
- ▶ réorientation des budgets de recherche vers la voiture recyclable utilisant des énergies non polluantes ;
- ▶ engagement à ne pas délocaliser la production destinée à l'UE ;
- ▶ garantie par les constructeurs des droits sociaux et du revenu de leurs salariés, y compris des sous-traitants, pendant la période de transition ;
- ▶ plan de reconversion professionnelle des salariés (y compris des sous-traitants) en anticipation de l'inéluctable contraction du secteur.

Par ailleurs, une politique volontaire de réponse aux enjeux climatiques par les Régions signifie un investissement massif dans les transports collectifs vers lesquels peut s'opérer une transition depuis l'industrie automobile. Cela implique un effort de formation et d'adaptation pour que l'emploi qualifié et les sites de la région trouvent là de nouveaux débouchés.

Engagement 4

Développer l'économie sociale et solidaire

À rebours d'une mondialisation des échanges qui marche souvent sur la tête, nous prônons une relocalisation de l'économie. Afin que le consommateur sache s'il consomme des produits locaux, **nous proposons la création d'un label « produit de proximité »**, afin que chacun puisse encourager à sa manière une économie locale saine.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire, riche de la variété d'associations, de coopératives ou d'entreprises sociales, représente 56 000 emplois en Picardie. Nous souhaitons voir ce secteur se développer, afin de redonner à l'économie son ambition première, celle de servir le bien-être des personnes en priorité. Parce que l'économie sociale et solidaire correspond à nos valeurs, **nous nous engageons à soutenir massivement ces acteurs qui donnent un sens au contrat social**. Ainsi, nous encouragerons les mutualisations d'emplois et la formation de groupements d'employeurs dans le secteur.

Enfin, la Région aidera les associations et les entreprises solidaires à se constituer en réseau, en ap-

puyant les structures de coopération et les initiatives de valorisation (comme la quinzaine du commerce équitable, par exemple).

Engagement 5

Pour un tourisme harmonieux en Picardie

En Picardie, la promotion d'un tourisme durable permettra de concilier deux ambitions : **la protection de l'environnement et la création d'emplois**. Pour nous, le tourisme se doit de protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles, culturelles et sociales du territoire.

Avec Europe Écologie, notre potentiel touristique va augmenter par deux canaux :

Les Picards seront plus mobiles. Grâce à notre politique en matière de transports, les transports collectifs deviendront plus efficaces et moins onéreux.

L'environnement, mieux protégé, sera plus attractif. Grâce à notre politique de protection de l'environnement, notamment concernant les réserves naturelles et les parcs naturels régionaux, l'environnement picard sera mieux mis en valeur.

Notre offre touristique s'articulera autour des principaux atouts de la région. **Nous nous engageons à valoriser le patrimoine picard tout en préservant nos sites les plus remarquables**, tels que la Baie de Somme. Le tourisme durable et de séjour se développera *via* :

Une mise en valeur de notre littoral : nous favoriserons un tourisme respectueux des identités paysagère et culturelle de la côte picarde et aiderons ses activités professionnelles emblématiques.

Une utilisation de nos canaux. Très présents au nord de la région, ceux-ci possèdent un potentiel de tourisme fluvial important que nous nous attachons à développer.

Les Parcs naturels régionaux seront des instruments de protection de la nature et du patrimoine, ainsi que de développement local, favorisant filières courtes, production labellisée, qualité, et intégrant une dimension pédagogique et populaire. Le patrimoine ouvrier et industriel de la région sera valorisé.

Un appel à projets sera lancé en 2011 pour réaliser un site de tourisme durable, issu d'une

construction valorisant la filière bois, capable d'offrir des activités insérées dans l'environnement picard.

Engagement 6

Des aides aux entreprises intelligemment ciblées

En vue d'améliorer une politique d'aides régionales souvent incohérente et parfois clientéliste, **nous nous engagerons à activer la conditionnalité des aides partout où c'est possible.** Les aides seront conditionnées au respect d'un développement réellement durable, c'est-à-dire à la responsabilité sociale et environnementale, et du principe de précaution.

L'absence de discrimination fera aussi l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil régional. La conditionnalité sera ainsi un outil de promotion de

l'égalité hommes/femmes et du droit à la formation. Les aides aux entreprises seront accordées en fonction des données établies dans le rapport de situation comparée (et de l'effort de négociation des grandes comme des moyennes entreprises).

Notre politique de conditionnalité des aides sera suivie durant la mandature : un cahier des charges devra être respecté par les entreprises qui font l'objet de subventions. Pour contrôler la responsabilité des entités aidées, les entreprises seront soumises à des audits économiques, sociaux et environnementaux indépendants. Le Conseil régional modulera ou annulera les aides en fonction du nombre de critères remplis.

Enfin, nous nous engageons à aider massivement et de manière cohérente. Massivement, parce qu'en privilégiant les prêts aux subventions, nous pourrions toucher un maximum d'acteurs. En cohérence, parce que nous refusons d'aider des entreprises qui détruisent l'environnement ou le lien social.





Mieux former les Picard/es

Du côté de la formation, malgré les progrès récents, la Picardie ne parvient pas à combler ses retards. Nous allons conduire et anticiper les changements tant du côté des savoirs (enseignement supérieur, recherche, innovation) que des savoir-faire (formation professionnelle, apprentissage).

Nous devons soutenir la conversion écologique de l'économie par la formation continue des salariés, l'apprentissage et la formation des demandeurs d'emploi. Cette conversion doit se faire avec les partenaires sociaux et les professionnels de la branche concernée en faveur des personnels les moins qualifiés et les plus vulnérables.

L'économie verte, dans la diversité de ses métiers, sera un axe régional de notre politique de recherche. La science doit sortir des laboratoires : nous devons encourager les expérimentations et donner la parole aux citoyens sur les choix technologiques qui sont autant de choix de société.

Engagement 7

La formation professionnelle et l'apprentissage réorientés vers les moins qualifié/es et les nouveaux besoins

Si la formation doit anticiper les évolutions du monde du travail, elle ne doit pas être en décalage

total avec lui. Aujourd'hui, les jeunes ont du mal à entrer sur le marché du travail car des formations inadaptées s'ajoutent à la pénurie d'emplois. Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont un outil efficace d'insertion professionnelle. Parfois surchargés, ils verront leur capacité d'accueil augmentée. En outre, pour démocratiser les CFA, nous considérons que les élèves ou leurs parents (pour les plus jeunes) doivent pouvoir siéger en Conseil d'administration.

La Région mobilisera tous les moyens nécessaires pour encourager les entreprises à recourir à l'apprentissage plutôt qu'au stage de longue durée, à tous les niveaux de qualification. Si un stage de courte durée peut se justifier en début de formation pour évaluer l'intérêt du stagiaire pour le métier approché, l'apprentissage est plus approprié en fin de formation. Cette démarche offre au bénéficiaire un véritable accompagnement pédagogique et les mêmes droits que tout employé (protection sociale, cotisations, Assedic...). Par ailleurs, les apprentis étant les plus exposés aux accidents du travail, des actions spécifiques de prévention seront mises en place.

S'adapter aux besoins, c'est aussi **prendre en compte les besoins des publics les plus défavorisés** :

► **Pour les demandeurs d'emploi** : il est indispensable que les formations soient adaptées à leurs besoins, afin de leur offrir de réelles perspectives.

► **Pour les élèves en difficulté** : nous favoriserons la création de nouvelles « écoles de la deuxième chance » et le lancement d'un plan d'action contre l'illettrisme en Picardie. Un effort particulier sera porté sur les établissements accueillant les publics les plus défavorisés. Les fonds alloués à TV Picardie, développés en l'absence de toute étude et de partenariat, serviront à financer ces plans.

► **Pour les non qualifiés** : la Région simplifiera le dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). La VAE est un levier essentiel pour la formation des non-diplômés, à condition que le dispositif ne soit pas trop contraignant. Réformé, le dispositif occupera une place de choix dans les politiques régionales de formation.

► **Pour les étrangers** : à rebours des politiques actuelles qui stigmatisent les étrangers, nous nous attacherons à ce que les formations proposent un soutien linguistique efficace aux immigrés non francophones.

Avec Europe Écologie, la Région mobilisera la formation pour préparer le développement d'une économie verte. La question environnementale doit aujourd'hui être intégrée à toutes les formations. Ainsi, les formations qui intègrent cette responsabilité environnementale verront leur aide majorée. En effet, elles s'adressent à un marché qui, grâce notamment à l'action régionale, va considérablement s'élargir dans les années à venir dans tous les secteurs.

Une **première Conférence régionale des métiers** se concentrera sur toutes les formations nécessaires pour répondre aux besoins émergents dans l'artisanat en matière de diagnostic (thermique, sonore, sanitaire) et d'amélioration du bâti.

Notre engagement en faveur de l'innovation écologique sera symbolisé par la création d'un **Prix régional d'excellence** récompensant des travaux d'apprentis dans le domaine de l'innovation écologique.

Engagement 8

Une recherche orientée vers l'éco-innovation

La recherche est le lieu qui invente le quotidien de demain. Il est indispensable de l'orienter vers la conception de produits soutenables. **Nous voulons qu'au moins 25 % des aides pour la recherche soient strictement réservées à l'éco-innovation.**

Par ailleurs, **nos aides à la recherche seront conditionnées aux bénéfices sociaux et/ou environnementaux attendus par les projets.** Les projets présentés par les entreprises innovantes seront

soumis à évaluation selon des indicateurs de pertinence écologique et sociale à établir. De tels indicateurs permettront d'évaluer l'ensemble des impacts écologiques des projets innovants (utilisation de matières premières non renouvelables, émissions de gaz à effet de serre dans la conception, réalisation, recyclage et réutilisation prévus en fin de vie, évaluation des impacts sanitaires possibles...). Ainsi, **les recherches visant à répondre directement aux demandes citoyennes, en particulier en matière d'environnement et de santé, seront favorisées.**

Nous proposons également de créer un dispositif de soutien financier aux formations nouvelles « éco-pertinentes », que ce soit en licence, master, DUT, BTS. Seules les Fondations universitaires valorisant ces cursus seront favorisées.

Nous soutiendrons les pôles d'innovation i-trans et agro-ressources, car ils incarnent le potentiel de la Picardie en termes d'innovations et d'emploi. La recherche sur les biocarburants de deuxième génération sera subventionnée.

Pour nous, la recherche ne doit pas seulement concerner les grandes entreprises. Nous sommes déterminés à soutenir les dépenses en recherche et développement des entreprises de moins de 250 salariés, en finançant des programmes au cas par cas.

Engagement 9

Des lycées exemplaires

Les lycées, dont la compétence de construction et de fonctionnement revient au Conseil régional, peuvent être érigés en exemples des priorités affichées par Europe Écologie. La réussite scolaire de tous est complémentaire avec la poursuite d'objectifs environnementaux. Pour le bien des lycéens et des personnels qui les font vivre, tous les lycées seront ainsi exemplaires du point de vue :

► de **la gratuité de l'enseignement et de la réussite scolaire.** Le mode d'organisation de la carte cursus devra garantir une réelle gratuité des livres au lycée. La Région fera également son maximum pour soutenir les initiatives visant à lutter contre l'échec scolaire.

► de **la responsabilité écologique.** D'importants travaux de rénovation permettront de diminuer

les dépenses d'énergie aujourd'hui considérables (la moitié des dépenses de fonctionnement). Les toits des lycées seront le support de centrales thermiques régionales au travers de la pose de 50 000 m² de panneaux solaires, ainsi que sur l'ensemble des bâtiments de l'administration. Enfin, le tri des déchets dans les lycées sera amélioré.

► de **l'accessibilité**. Mise aux normes pour les personnes en situation de handicap, mise en place de parkings à vélo sécurisés, hausse du nombre de places en internat pour garantir l'accueil de tous...

► de **la santé** : la restauration collective sera de plus en plus alimentée par des circuits courts durables et/ou par l'agriculture biologique. Ainsi, nous pourrons sensibiliser les jeunes Picards à la nécessité d'avoir une alimentation de qualité. Les produits chimiques préoccupants seront substitués dans ces établissements afin de préserver la santé des élèves et des personnels.

Enfin, le Conseil régional sera attentif à la défense de la laïcité. Il soutiendra activement une politique de diffusion du livre et des arts. Il soutiendra des mesures de prévention-santé, d'éducation à la sexualité et de lutte contre les violences et contre toutes les discriminations. Nous faciliterons l'innovation pédagogique, la connaissance de l'Union européenne et les échanges internationaux

Engagement 10

Une Région qui s'engage pour la jeunesse

Avec 27 % de la population qui a moins de 20 ans, la Picardie est une région jeune. Alors que le chômage est élevé, nous nous devons d'offrir des perspectives à la jeunesse.

Pour Europe Écologie, il est indispensable de soutenir la réussite des jeunes dans tous les volets de leur vie étudiante.

Un dispositif « Rentrée pour tous et toutes » pour remédier au décrochage scolaire permettra d'accompagner les lycéens qui « décrochent ». Pour eux, nous proposons de mettre en place un dispositif qui mette à disposition de l'élève un conseiller qui établira avec lui ou elle un nouveau projet de formation.

De plus, la Région proposera **1000 parcours** à des étudiants sélectionnés sur critères sociaux : un Pass tutorat régional sera instauré. Ces parcours comporteront une aide à l'orientation, un bilan de compétences et des bourses. Ils permettront de mieux accompagner les lycéens qui s'engagent à l'université, à l'heure où la réforme de l'université a allongé la durée des études.

Pour s'insérer dans la vie professionnelle, il est de plus en plus indispensable de parler des langues étrangères. Nous proposons un soutien à la mobilité étudiante avec une augmentation des bourses et un **« Chèque formation intensive en langue étrangère »**, attribués sur critères sociaux.

Pour une majorité de jeunes, **la quête d'un logement** s'apparente à une véritable galère. En effet, le logement étudiant en Picardie connaît une grave pénurie. Aux responsabilités, nous engagerons la construction de logements nombreux (cf. engagement 19). À court terme, nous ferons appel à la filière bois pour construire rapidement des logements modulaires et écologiques.

Le **passport culturel jeunes** concernera tous les jeunes de Picardie pour qu'ils bénéficient d'un accès facilité à plusieurs spectacles par an à prix réduit dans la région.

Enfin, **la Région proposera des stages d'éco-volontaires** pour développer leur citoyenneté et enrichir leur expérience. Chaque été, en nous appuyant sur des associations pertinentes, ces stages donneront aux jeunes la possibilité de se constituer une expérience professionnelle rémunérée et d'œuvrer en même temps pour le bien de l'environnement en Picardie.

Réduire notre empreinte écologique Améliorer notre qualité de vie

D'année en année, le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC) dresse un tableau de plus en plus sombre de notre environnement.

Nous serions déjà aujourd'hui au-delà des pires scénarios imaginés il y a deux ans. Pendant que tous les grands de ce monde feignent de trouver des accords, le climat continue de se dérégler. Car la nature, elle, ne négocie pas. Chaque année, le dérèglement climatique fait 300 000 morts dans le monde entier. Les réfugiés climatiques se comptent par millions dans les années à venir. **Le temps où la question climatique ne concernait que les générations futures est révolu ; c'est désormais le défi de notre génération.**

Anticiper : notre génération a tout intérêt à se préparer dès maintenant car demain, elle n'aura pas le choix. L'épuisement des ressources est une réalité : d'ici quelques dizaines d'années, nous manquerons de pétrole, de gaz, de métaux... En conséquence, les matières premières seront de plus en plus chères. Raison de plus pour tendre vers une économie de sobriété.

Après l'échec de Copenhague, c'est à l'échelon régional que nous pouvons immédiatement prendre des mesures de grande ampleur. Protection de l'environnement, réduction de la précarité énergétique et création d'emplois : c'est une stratégie trois fois gagnante.

Nous avons réussi une première partie de ce défi : celui de l'expérimentation massive. Sous l'impulsion des Verts, les prêts à taux zéro Picardie-

Avantage-Isolation et Picardie-Avantage-Energie ont déjà permis à près de 10 000 familles de s'isoler ou de changer leur mode de chauffage par un système plus écologique. Une fois aux responsabilités, nous affinerons cette politique en tenant davantage compte des revenus, afin de préparer des sociétés justes et sobres en énergie. Parce que l'énergie la moins polluante est celle qu'on économise, notre action dans le domaine sera exemplaire.

Que ce soit dans le domaine du logement, des transports, de l'agriculture, de la gestion des déchets, **nous devons considérablement réduire nos émissions de gaz à effet de serre**, avec pour objectif une réduction de 40 % en 2025. C'est un objectif à la fois ambitieux et minimal. Au vu de la population et de l'activité de notre territoire, il recèle un potentiel colossal de création d'activité et d'emplois. Le projet de centrale à gaz de Verberie (Oise) est un projet typiquement hérité du passé qui est contradictoire avec ces objectifs régionaux.

C'est une responsabilité immense que de réduire la participation de l'économie régionale au dérèglement climatique. Pour cela, nous devons mettre l'efficacité énergétique au centre de notre économie.

Engagement 11

Vers la sobriété énergétique

Nous proposons de prolonger notre politique d'aides individuelles par un « Paquet climat-Energie-Emploi » comprenant :

Le doublement de notre participation au financement et à la réhabilitation de logements sous la forme d'un plan logement « Réno-Eco », comprenant un volet formation et doté d'une ligne régionale de financement de 150 millions d'euros à 0 %. Ces bâtiments à très haute performance énergétique (THPE) permettront de réduire le niveau des charges et de répondre au défi du changement climatique.

Cette politique volontariste sera étendue pour abonder le financement des opérations concertées de rénovation de l'habitat ancien opérées par les collectivités locales.

Dans le cadre des aides aux personnes ayant des difficultés à payer leur chauffage, une réflexion sera engagée au cas par cas pour agir sur les épaves énergétiques (maisons non isolées, système de chauffage obsolète...).

Pour mettre en mouvement les acteurs de la filière du bâtiment et de la formation professionnelle, nous proposons un **concours international d'adaptation du territoire picard aux impacts du changement climatique**, qui sera élaboré avec les urbanistes, chercheurs, collectivités locales, associations, ainsi que nos concitoyennes et concitoyens. Il sera assorti d'un budget pour sa mise en œuvre et sera une déclinaison concrète de nos politiques en matière de patrimoine naturel et de gestion de l'eau.

Enfin, les plans d'éclairage territoriaux comprenant un volet d'économie d'énergie verront leur aide majorée. Ceux qui n'en disposent pas ne seront plus subventionnés.

Engagement 12

Pour un développement sans précédent des énergies propres

Le développement de la Picardie ne sera durable que s'il se base prioritairement sur les énergies renouvelables. Celles-ci sont opérationnelles, à condition que la Région investisse dans le domaine, au lieu d'investir dans des énergies polluantes, dangereuses ou inadaptées. Aujourd'hui, la Picardie importe son énergie. Afin d'aller vers **une région à énergie positive**, notre action dans le domaine comportera plusieurs volets :

La Picardie doit se positionner comme **le nouveau cœur éolien du nord de la France**. En valorisant son potentiel naturel, la Région créera un fonds en faveur de cette industrie au sein d'un *cluster* regroupant centres de recherche, formations et entreprises du secteur, dont elle facilitera l'implantation sur un site dédié. L'implantation des nouvelles éoliennes se fera dans le respect de l'environnement, des paysages et des habitants, nous nous y engageons. Les projets d'implantation des éoliennes au large des côtes picardes seront attentivement suivis et favorisés si les bilans apparaissent positifs.

Un Plan d'action méthane doit être mis en place. Chaque tonne de méthane équivaut à plusieurs dizaines de tonnes de CO₂. C'est donc un puissant gaz à effet de serre. Il est nécessaire de capter et valoriser le biogaz de décharge ou des déchets d'exploitations agricoles.

Une centrale biomasse énergétique sera construite dans chaque département, comprenant un plan de structuration de la filière déchets visant à mettre en réseau de chaleur trois grands ensembles de logements et d'équipements publics d'ici 2014.

Le développement de centrales thermiques régionales sera favorisé, au travers de la pose de 50 000 m² de panneaux solaires sur le patrimoine régional, en priorité nos lycées et les bâtiments de l'administration ; cette politique s'accompagnera d'un soutien au développement des fermes solaires au niveau local.

L'utilisation intelligente de nos cours d'eau pour produire de l'énergie prendra de nouvelles formes dans la **production d'énergie hydraulique respectueuse de la faune aquacole** (installation de micro-turbines au fond des cours d'eau, hydroliennes...).

Le développement de la filière bois-énergie sera soutenu en agissant sur les débouchés dans le giron direct de la Région (installation de nouvelles chaufferies dans les lycées et les centres de formation). Les études et la réalisation de micro centrales locales utilisant ces bois ou les déchets ligneux seront aidées.

Notre capital forestier peut être augmenté. Aujourd'hui, la surface boisée représente 17 % du territoire de la Picardie contre une moyenne nationale de 25 %. Pour que la Picardie puisse se constituer des poumons verts autour de ses industries, **nous souhaitons augmenter d'un tiers notre patrimoine forestier en 10 ans.**

Engagement 13

Préserver le patrimoine naturel picard

La Picardie possède un patrimoine naturel riche et varié. **Avec Europe Écologie, nous pourrons passer à une phase de reconquête de notre patrimoine naturel.**

Les Picards ne peuvent accepter la destruction progressive de ce qui fait le charme de nos pays. Europe Écologie se donne pour mission d'agir au niveau régional pour que notre empreinte sur la nature soit plus faible et que nos ressources soient protégées. Ainsi, nous nous battons pour **établir réserves naturelles régionales là où la faune et la flore sont en danger**. Tous les corridors biologiques identifiés seront préservés et leur fonctionnalité améliorée.

2010 a été érigée en année internationale de la biodiversité. Le rapport du Millenium rédigé sous les auspices des Nations Unies en l'an 2000 rappelait à quel point l'espèce humaine dépend des écosystèmes et de la biodiversité. Sauver les espèces, ce n'est pas que pour les pays lointains : en Picardie, deux espèces végétales sauvages ont disparu en moyenne chaque année au cours du xx^e siècle.

Le Conseil régional aidera les associations représentatives et les services compétents à faire vivre **l'observatoire régional du patrimoine naturel** prévu par la « stratégie pour le patrimoine Naturel régional » votée en 2009. Couplé aux observatoires départementaux, aux comités des acteurs régionaux de l'environnement et à l'observatoire national qui sera mis en place en 2010, il donnera des informations précises sur l'état de la nature en Picardie et permettra la mise en place d'actions de lutte contre l'érosion de la biodiversité régionale.

Les déchets, pour être moins nuisibles, doivent être triés. Les informations sur l'importance du traitement et le recyclage des matières premières seront diffusées au plus grand nombre. Le Conseil régional aidera à la création d'entreprises de retraitement-recyclage-réutilisation des déchets.

La biodiversité cultivée sera préservée et promue, notamment par la mise en place de vergers/jardins conservatoires ouverts au public et constituant au-

tant de réserves de matériel génétique précieuses. La Région favorisera la diffusion des espèces fruitières de terroir, notamment auprès des particuliers.

Par ailleurs, notre politique inclut la plantation de haies larges en milieu rural, qui seront autant de foyers de biodiversité.

Enfin, sur le littoral picard, il est indispensable de poursuivre une politique de préservation des milieux naturels et de prévention d'une urbanisation anarchique. Nous nous attacherons à promouvoir une offre touristique autour d'une nature protégée et valorisée.

Engagement 14

Une eau de qualité pour tou/tes les Picard/es

L'eau est une ressource trop précieuse pour qu'elle ne constitue pas l'une de nos priorités. Nous devons lutter contre les pollutions industrielles, agricoles ou domestiques de l'eau. Par l'information, par les aides à la dépollution, nous rendrons à tous les Picards leur droit à accéder à une eau de qualité. Mais nous irons plus loin, notamment en matière de prévention des pollutions.

Nous mettrons en place un **plan de lutte contre les gaspillages** pour les industriels, les collectivités locales, les agriculteurs et les particuliers : les excès de pompages dans les nappes ne peuvent qu'entraîner des conflits d'usagers et accentuent la pollution. Les systèmes de récupération des eaux de pluies pour les usages domestiques seront favorisés.

L'épandage de boues polluées sera interdit, qu'elles viennent de Picardie ou d'ailleurs. L'État, en application de la loi sur l'eau, doit aider à la mise en place de systèmes de traitement des eaux usées aussi bien en ville qu'en campagne. Nous le lui rappellerons.

Les zones humides, et la Picardie possède plusieurs fleurons naturels remarquables à l'échelle nationale et européenne, seront préservées. Par leurs rôles d'épurateurs naturels, de régulation des crues, de réservoirs de biodiversité et d'accueil de tous les publics qu'elles offrent, elles constituent un patrimoine à protéger. Départements et Région doivent unir leurs efforts pour réussir ce pari.

La Région agira pour la **démocratisation de la politique de l'eau** en renouant le dialogue avec les Agences de l'eau et de bassin et en conditionnant

ses interventions. **Des opérations exemplaires sur des champs captants seront réalisées chaque année.** La logique d'actions préventives au niveau de bassins versants prévaudra dans ce domaine pour qu'à terme l'ensemble des points noirs régionaux soient résorbés.

Engagement 15

Un plan régional Santé contre les maladies du mode de vie

Être passif, manger mal... Notre mode de vie est à la source de maladies fréquentes : diabète, obésité voire cancers.

La Picardie manque cruellement de professionnels de santé dans certains secteurs (quartiers défavorisés, zones rurales). Cette baisse de la densité médicale et paramédicale risque de s'accroître dans les prochaines années si rien n'est fait. Nous conditionnerons les aides régionales pour la construction des écoquartiers et d'aides au logement à l'installation de professionnels de santé, dans les zones classées déficitaires par la Mission régionale de Santé, et nous favoriserons la couverture médicale des pays ruraux.

Une telle politique devra porter une attention toute particulière aux personnes âgées. Le risque d'isolement et de dépendance auquel elles sont soumises doit être intégré dans les politiques régionales. **Les écologistes feront en sorte qu'il existe une offre de maisons de retraite suffisante et accessible en Picardie.** De plus, nous considérons que le mélange intergénérationnel est une richesse : nous lancerons, en 2011, un appel à projets pour la construction d'un centre de long séjour seniors/enfance en Picardie.

Pour insuffler un nouveau souffle à la politique de santé, **une délégation à la santé environnementale sera créée pour piloter la politique régionale.** Elle sera dotée d'une perspective transversale, afin d'intégrer des thématiques aussi variées que le logement, les soins, l'alimentation ou encore le sport.

L'état du logement a un impact important sur la santé de ses occupants. En complément du grand plan de rénovation du logement, **nous proposons de créer une « Ambulance verte »**, sur le modèle de ce qui existe en Belgique. Une Ambulance verte

est une équipe de techniciens qui peut effectuer des prélèvements de l'air, du bois ou d'autres matériaux. L'Ambulance verte pourra ainsi identifier les sources polluantes à l'intérieur des logements qui sont à l'origine d'allergies. Ce service sera gratuit.

Une attention particulière sera donnée à la **surveillance de la qualité de l'air** : les entreprises seront tenues d'inclure dans leurs plans de production des mesures d'épuration de leurs émissions.

En outre, le bruit est une source non négligeable de nuisances pour les Picards. Nous généraliserons le travail d'audit et de sensibilisation aux pratiques à risques dans les lycées (baladeurs...).

Préserver la santé des Picards, cela veut dire **être particulièrement vigilant devant les nouveaux risques auxquels ils sont soumis.** Nous voulons développer la connaissance et sa diffusion sur les technologies innovantes et les risques émergents (nanotechnologies, biotechnologies, sources d'ondes électromagnétiques). Pour nous, il est important que les thèmes de recherche prennent en compte les attentes de la société civile. Une synergie sera recherchée entre les associations d'usagers et les professionnels de santé. Nous soutiendrons et développerons l'Observatoire régional de la santé et travaillerons dans le cadre du Schéma régional d'organisation sanitaire qui encourage l'émergence d'un réseau des associations traitant de la santé en Picardie.

Par ailleurs, l'utilisation des produits chimiques suspectés d'être toxiques et la production de déchets devront diminuer. De la même manière, nous nous engageons à promouvoir une gestion écologique des espaces verts afin de diminuer au maximum l'exposition aux produits phytosanitaires de la population et des personnels.

Enfin, **l'alimentation est au cœur des maladies modernes** : la Région s'engagera à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour les plus démunis, par le biais d'épicerie solidaires. Nous nous investirons à fond dans le Plan régional santé environnement, pour veiller à ce que les décisions — souvent insuffisantes du Plan national santé environnement soient renforcées en Picardie.

La mobilité est notre dernière réponse aux problèmes de santé des habitants de la région. **L'axe sport-santé** sera une priorité régionale dans l'équipement des lycées, mais aussi sur tout le territoire de la Picardie. Ainsi, la Région proposera une offre populaire de pratiques sportives diffusée sur le territoire.

Un projet régional pour les habitant/es et les territoires

Remettre de la proximité dans nos territoires, densifier les relations sociales, améliorer les transports et privilégier la proximité : c'est le projet que nous proposons aux Picard/es.

Nos villes doivent cesser de s'étaler, pour structurer la vie des Picards à échelle humaine, autour de bassins de vie dynamiques.

Le développement de la Picardie a été marqué dans les dernières décennies par l'étalement urbain et par une dissociation croissante entre habitat et emploi. Les grands équipements réalisés ou en projet (réseau autoroutier, TGV nord, canal Seine-Nord, Aéroport de Beauvais-Tillé) relèvent d'une vision déshumanisée de la Picardie, vécue comme une simple zone de transit. La pression urbaine de l'Île-de-France favorise l'émergence de projets qui tentent de prospérer sur un développement anarchique et souvent destructeur (incinérateurs de déchets, centrale au gaz, aéroports, zones de logistique).

À rebours de cette vision, nous proposons un projet pour les territoires et les habitants reposant sur la qualité de vie et le développement local.

L'évolution des dernières décennies a des conséquences environnementales dommageables : consommation d'espaces naturels et agricoles, davantage de mobilité automobile et donc d'émissions de gaz à effet de serre.

Elle aggrave aussi les inégalités sociales, puisque ce sont les couches populaires et moyennes, chassées peu à peu des centres, qui en sont les premières victimes, en termes d'accès à l'emploi et de

dépenses de transport. En outre, elle accroît les dépenses de notre collectivité en faveur des remboursements de tarifs.

S'il convient d'apporter des réponses immédiates à ces situations en améliorant les services de transports, il faut aussi les repenser en profondeur en fonction de l'aménagement des territoires, en favorisant une politique de densification, de construction de logements en proximité avec les services et les lieux d'étude ou de travail.

Engagement 16

Aménager le territoire, en proximité et en qualité

Les écologistes sont attachés à un aménagement du territoire équilibré. La Picardie doit disposer avec Amiens d'une capitale régionale clairement identifiée afin d'être mieux reconnue au plan national et européen. Ce rôle politique doit être assumé afin de permettre le partage intelligent des activités administratives, culturelles, économiques et sociales sur l'ensemble du territoire, dans un esprit de coopération, loin des concurrences entre collectivités locales qui s'avèrent coûteuses et inefficaces.

Toutes les villes et tous les pays de la région Picardie doivent se sentir pleinement intégrés au projet régional. Avec les écologistes, le Conseil régional favorisera la synchronisation des objectifs des SCOT (Schémas de cohérence territoriale) afin de gagner en efficacité et en pertinence.

Le risque de relégation en milieu rural est devenu préoccupant sur plusieurs territoires de la région : l'accès de tous à la santé, à l'éducation, à la justice, à la culture... doit être garanti. Chacun doit pouvoir être usager des services publics et client des commerces dans des conditions normales de proximité et de qualité.

La Région appuiera les Départements et l'État pour la sécurisation d'axes routiers d'importance régionale et inter-régionale, comme la RN2 ou la RN25.

Engagement 17

Favoriser l'accès au train, développer le vélo

Notre projet de relocalisation de l'économie implique également une organisation de l'espace, à terme, autour de « bassins de vie et d'emploi ».

Ainsi, nous lancerons un appel à projet pour **créer des « quartiers de gare »**. Novateurs sur le plan architectural, ils participent à la résolution de la crise du logement, sont « compacts », bien desservis en transports, assurent mixité des fonctions et mixité sociale, ils préservent l'environnement et sont économes en énergie. Ils contribuent ainsi à l'invention de ce que pourrait être la ville du XXI^e siècle. Plusieurs pays ont réalisé des expériences de « quartiers durables », regroupant quelques milliers de logements, emplois, commerces, services, espaces cultures, récréatifs, espaces verts. Ces expériences constituent une réponse aux enjeux climatiques, à l'économie de ressources et répondent aussi à des objectifs de mixité sociale. **La Région lancera un appel à projet autour de quelques gares en redéfinissant la notion de gare comme lieu de centralité commerciale et de ville.** Ce chantier sera un axe du renouvellement de la relation entretenue avec la SNCF.

De plus, nous souhaitons décroiser nos politiques du logement et des transports : **les logements collectifs autour des gares verront leur soutien majoré.**

Sur les courtes distances, la « petite reine » reste le meilleur moyen de faire de l'exercice au quotidien, d'améliorer sa santé, tout en préservant l'environnement. Certes, nous partons de très loin. Mais nous nous fixons **un objectif de 10 % de déplacements à vélo d'ici la fin de la mandature.**

Pour que les lycéens aient les moyens de leur mobilité, **nous nous attacherons à mettre en place des réseaux de location de vélo à titre gratuit ou quasi gratuit dans toutes les villes lycéennes, par une opération VIP « Vélo Intercités Picardie »**, avec suivi du parc et réparation, qui pourra être généralisée à d'autres publics. Notre effort pour mettre en place des parkings à vélos sécurisés sera complémentaire de cette politique.

Par ailleurs, la Région définira avec les communes et les associations d'usagers un réseau régional de transports sécurisé et pourra financer jusqu'à 100 % des aménagements nécessaires pour le réaliser. **Les principales gares seront transformées en « point régional de mobilité »** intégrant également espaces d'informations sur les modes de transports accessibles (taxis collectifs, vélos électriques...) ou à développer (co-voiturage, auto-partage...). **Un portail Internet facile d'utilisation fournira l'information nécessaire pour tous.**

Engagement 18

Rendre le train performant et accessible

La plupart du temps, prendre le train coûte moins cher que se déplacer en voiture. Cependant, tout le monde n'a pas le choix : faute d'offre suffisante dans tous les territoires, les voyages en train sont souvent trop compliqués.

Nous, écologistes, croyons aux services publics. C'est sur eux que nous voulons nous appuyer pour apporter des solutions à tous les Picards.

Un quart du budget régional est consacré aux transports, en forte augmentation depuis 5 ans. Cet effort a permis d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de renouveler le matériel, de rembourser des voyageurs... mais sans vision d'ensemble. Nous agissons sur l'ensemble des leviers de la politique des transports pour une meilleure efficacité au meilleur prix, à travers **un Plan Picardie Innovation Transports** établi en partenariat avec la SNCF :

► en facilitant les transitions entre les trains et les autres modes les moins polluants et les plus sûrs (bus) : amélioration de l'information, du **confort** et de la présence dans les gares, **sécurisation** des parkings (parkings de vélos inclus), sont nos priorités ;

► en consolidant la politique en matière d'achats de matériels pour :

-augmenter la régularité et la fréquence des trains,

-augmenter le confort et la tranquillité des usagers,

-améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite,

-assurer la desserte des zones rurales au meilleur coût ;

► en mettant en œuvre **une tarification « familles » et « groupes » le week-end et sur les vacances scolaires** pour rendre les transports en commun plus accessibles, moins chers et plus attractifs dans les périodes où ils ne tournent pas à plein ;

► la **gratuité** pour les enfants de **moins de 6 ans** sera décidée dès la rentrée scolaire 2010 pour ne pas décourager les familles ;

► en développant une opération estivale populaire « **Pass-Famille-Vacances** » à **5€** comprenant un voyage en train vers nos côtes pour toute la famille ;

► en soutenant le recours au transport ferroviaire pour les transports domicile-travail.

Enfin, nous militerons pour **l'instauration d'une ligne Creil-Roissy**. De cette manière, nous pourrions relier la Picardie à la plus grande zone d'emploi de France et au réseau TGV. Parallèlement, une modernisation de la gare de Creil sera nécessaire.

Engagement 19

« Eco-Logement x 2 » et priorité au logement social

Réaménager le territoire, c'est **permettre aux Picards de se loger décemment près de leur lieu de travail**. Le logement est le grand « marqueur » de la fracture sociale qui divise les ménages. La hausse du foncier et des loyers entraîne un « déménagement » du territoire à grande échelle, chassant les couches populaires et moyennes dans des zones d'habitat pavillonnaire bas de gamme dans les périphéries, tandis que les populations les plus précaires se concentrent dans des quartiers souvent dégradés et mal desservis, ou encore dans du logement privé ancien à la limite de l'insalubrité. Avec la hausse du prix de l'énergie, on voit désormais se multiplier les situations de précarité énergétique.

La situation du logement est aujourd'hui dramatique en Picardie : **la construction de près de 20 000 logements est nécessaire pour satisfaire aux demandes actuelles**. Cette pénurie a été renforcée par la politique du gouvernement, qui s'est désengagé progressivement de l'aide à la pierre et qui fait preuve de complaisance vis-à-vis des communes qui refusent de construire du logement social. Le logement représente désormais en moyenne 25 % du budget des ménages et plus de 40 % pour les ménages modestes. Si les élus Verts, lors de la mandature précédente, ont obtenu une augmentation importante des aides régionales au logement et à la réduction de la facture énergétique, des efforts supplémentaires sont à faire :

Nous proposons de réaffecter sur quatre ans la moitié des **150 millions d'euros** des contrats départementaux actuels sur les routes en les priorisant sur la **construction de logements locatifs en petit habitat collectif** pour les populations à faibles ressources, dans des lieux bien desservis par les transports collectifs.

Au manque de logement s'ajoute souvent l'insalubrité des logements existants. Europe Écologie souhaite s'engager dans **un programme ambitieux de réhabilitations**, notamment pour les personnes à faibles revenus. Celles-ci feront coup double, puisqu'elles diviseront par deux non seulement la facture des ménages mais aussi la consommation énergétique des bâtiments. En effet, la facture en énergie des Picards ne cesse de croître. Pratiquement un ménage sur dix consacre plus de 10 % de ses revenus à des dépenses énergétiques.

Notre politique du logement donnera la priorité aux **logements les plus sociaux**, de type PLAI (prêt locatif aidé d'intégration), avec des normes THPE (très haute performance énergétique), et une accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Pour réduire les déséquilibres en termes d'installation de logements sociaux sur le territoire, nous nous attacherons à **dispenser les lieux de construction**.

Nous favoriserons l'offre de **logements adaptés en zones denses bien desservies par les transports collectifs**, destinés aux personnes les plus touchées par l'exclusion : étudiants, familles monoparentales, femmes victimes de violences, personnes handicapées...

Engagement 20

Une agriculture en conversion pour une alimentation saine

Notre territoire souffre d'une agriculture trop intensive, caractérisée par une utilisation démesurée de pesticides. À l'inverse, nous allons **aider à la conversion vers des modes de production intégrés**. Ils permettent de réduire de 40 % à 50 % l'usage des pesticides par rapport aux exploitations habituelles, tout en préservant le revenu des agriculteurs. Ce changement de mode de production favorisera la reconquête de la qualité de nos ressources en eau et aura un impact positif en termes de santé pour les agriculteurs comme pour les consommateurs.

En parallèle à ces modes de production, **l'agriculture biologique sera développée**. Pour les agriculteurs, passer au bio demande un effort important. C'est pourquoi **nous les accompagnerons financièrement et techniquement**. Cela sera bénéfique non seulement pour notre santé, mais aussi pour notre économie. En effet, l'agriculture biologique est créatrice d'emplois.

L'évolution des pratiques de consommation conduit à une demande plus forte en aliments biologiques, actuellement non comblée par la production picarde. Enfin, le développement de la filière bio conditionne le changement effectif de ressources alimentaires bio pour les cantines scolaires ou la restauration collective.

La mutation vers l'agriculture durable s'appuiera sur :

- ▶ la mobilisation des **outils fonciers** pour soutenir et prioriser l'implantation des productions agricoles respectueuses de l'environnement ;
- ▶ la mise en place de **formations adaptées** et l'augmentation du nombre de stagiaires dans les établissements professionnels agricoles ;
- ▶ l'aide à l'**acquisition collective de terres agricoles** par une épargne populaire, et à destination de cultures intégrées ou biologiques ;
- ▶ la mise en place d'une « **couveuse bio** », sur le modèle des pépinières d'entreprises ;
- ▶ l'**échange d'expérience** entre producteurs ainsi qu'un conseil et un suivi renforcé fourni par des techniciens spécialisés des chambres d'agriculture ;
- ▶ la mise en place de « **fermes de démonstration** ». Ces fermes permettront de former l'ensemble

des agriculteurs picards à ces modes de production beaucoup moins dépendants des pesticides.

Un changement d'agriculture doit s'accompagner d'un changement d'échelle : nous favoriserons les circuits courts. À cet effet, nous encouragerons le développement des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), qui sont le symbole de l'agriculture de proximité. L'agriculture durable péri-urbaine sera également encouragée, afin de réduire l'impact carbone de cette activité et d'améliorer les relations ville-campagne.

Dans un souci d'intégration sociale, nous soutiendrons les projets de développement de maraîchage biologique associant les acteurs locaux de la solidarité locale, les services sociaux, et les élus. Les jardins familiaux et les projets de réinsertion à partir de l'agriculture seront encouragés.

Engagement 21

Pour une Picardie tournée vers l'Europe et solidaire avec le Sud

La Picardie, c'est un territoire européen relié au monde. Les rapports Nord-Sud sont souvent présentés sous l'angle de la charité, les pays du Nord ayant le devoir moral de venir en aide aux pays du Sud, leurs débiteurs, bien plus pauvres. Le Nord a en réalité une dette à l'égard des pays du Sud, en raison des désastres écologiques provoqués par son mode de développement déséquilibré.

La politique de coopération de la Picardie est fondée sur la nécessité du développement durable et de l'aménagement des territoires pour **faire reculer les inégalités et la pauvreté au Sud et favoriser le dialogue et les échanges interculturels**. Son originalité consiste en la mise en place concertée d'un réseau d'animation territoriale, du village aux communes, qui vient en appui à la décentralisation, donc à la démocratie, et accompagne nos partenaires dans la réalisation d'intercommunalités de service. Les multiples réalisations (puits, écoles, centre de santé, etc.) sont mises en œuvre et gérées par les communes sous le contrôle des populations.

Des programmes sectoriels de lutte contre la désertification au Niger et de développement par l'économie sociale et solidaire complètent ces actions. Les Picards sont associés par le soutien de leurs

projets de solidarité et la mise en place de formations et de programmes d'éducation au développement.

Aujourd'hui, nous devons aller plus loin. Le développement doit être partagé et réfléchi avec les pays du Sud dans un véritable esprit de coopération. Nous nous engageons à :

- ▶ poursuivre et développer cette politique en partenariat avec les associations, collectivités, lycées, hôpitaux, universités ;
- ▶ travailler à un programme sur la francophonie ;
- ▶ concevoir et mettre en œuvre une véritable politique culturelle et interculturelle de coopération ;
- ▶ faire vivre une communication efficace et interactive en Picardie sur la coopération.

Notre politique de coopération décentralisée sera renforcée sous l'angle du remboursement de la dette écologique, sous forme de compensation et d'aides à la réalisation de projets soutenables, sur des territoires disposant de garanties démocratiques. Cet objectif passe par :

- ▶ le soutien au rôle des migrants, organisés en associations ;
- ▶ la création d'un dispositif de bourses d'échanges entre les jeunes professionnels de nos zones en convention et nos étudiants ;
- ▶ la création d'un passeport solidaire, qui permette à une structure éducative (classe, MJC, structure d'insertion...) de réaliser un projet de solidarité

internationale sur une zone conventionnée par la Région ;

▶ le renforcement de la coopération climatique : réduction des émissions de gaz à effet de serre, plans méthane... ;

▶ le passage progressif à 1 % du budget régional consacré à la coopération décentralisée.

Par sa position géographique, proche des institutions européennes (Bruxelles, Strasbourg), son histoire, sa proximité avec l'espace Manche, la Picardie peut devenir une région verte et ouverte :

▶ en orientant les coopérations vers la recherche européenne au service de la transformation écologique de l'économie ;

▶ en favorisant la mobilité des lycéens, apprentis et jeunes demandeurs d'emploi sur des projets formateurs ou professionnalisant dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables... ;

▶ en soutenant ou construisant des coopérations à dimension humaine, pour la culture, l'éducation, les lycées agricoles, l'éducation populaire, l'université, la santé, les collectivités... ;

▶ en se positionnant pour l'obtention de fonds européens (en particulier Interreg), utiles aux projets des Picards, associations, PME, universités, dans les domaines écologiques, culturels, éducatifs... ;

▶ en initiant des projets internationaux Picardie/Europe/Sud favorisant la découverte culturelle, citoyenne et l'enrichissement des pratiques ;

▶ en développant le tourisme social et solidaire.



Vivre ensemble en Picardie

Dans notre région, les 10 % de foyers fiscaux les plus riches gagnent 5 fois plus que les 10 % de foyers les plus pauvres.

Non seulement 14 % des Picards vivent sous le seuil de pauvreté, mais la progression de cette situation est préoccupante : la Picardie fait partie des cinq régions françaises ayant la plus forte progression de la pauvreté sur la période récente. Les inégalités sociales et territoriales se sont accrues, la politique de rattrapage entre nos pays n'a pas suffi. Certaines villes comme Abbeville, Amiens, Creil ou Saint-Quentin ont ainsi plus du quart de leur population de moins de 65 ans en dessous du seuil de bas revenus. Les jeunes de moins de 25 ans, les femmes, les travailleurs de plus de 50 ans sont les premiers touchés par les vagues de suppressions d'emplois tandis que dans le même temps, le gouvernement n'a cessé de faire de la redistribution à l'envers. Depuis 2002, plus de 30 milliards ont été pris aux classes moyennes pour être donnés aux tranches supérieures de revenus. Dans le même temps, la situation est devenue intenable au quotidien pour une part croissante de salariés et de familles.

Il s'agit, aujourd'hui, de s'attaquer aux inégalités en jetant les bases d'un nouveau Vivre ensemble. Dépasser la société de défiance, c'est aussi œuvrer pour que les citoyens se sentent en sécurité dans l'espace public.

Cette vision de la citoyenneté est aussi le moteur d'une gouvernance. Les grandes conférences peuvent parfois être utiles mais la Région doit se rapprocher du terrain pour entendre usagers, associations, syndicats, citoyens... informer, mais aussi écouter. La cohérence autour d'un projet régional ne peut s'entendre que si elle est partagée.

Aujourd'hui, nous avons la possibilité de créer avec enthousiasme du lien social. Pour ce faire, il est essentiel de promouvoir la vie culturelle dans notre région. Celle-ci ne doit pas rester circonscrite à quelques favoris : elle doit venir au contact de chacun. Pour nous, Vivre ensemble suppose de n'exclure personne en raison de ses caractéristiques physiques ou autres. Cela suppose d'établir un vrai pacte contre l'ensemble des discriminations qui minent notre société. Enfin, cela suppose d'associer tous les citoyens à la décision publique.

Engagement 22

Une Picardie de la culture pour tou/tes

Malgré des efforts notables notamment grâce au Pass-culture, la Région a manqué d'ambition culturelle. Europe Écologie s'engage à développer en Picardie une pratique culturelle basée sur les principes de l'Agenda 21 de la culture : **diversité culturelle, participation citoyenne, développement durable et évaluation des politiques publiques.**

La culture doit se diffuser sur tout le territoire et en direction de tous les publics. Notre Région soutiendra résolument l'offre culturelle locale, par la création - entre autres - d'un événement majeur permettant de valoriser les artistes picards. **Un label « festival régional »** permettra aussi de distinguer les projets durables et pérennes selon les critères de l'Agenda 21. Notre éco-région apportera son soutien aux cultures non reconnues ou moins aidées : culture ouvrière, rurale, de l'immigration... et aidera les démarches non marchandes en accom-

pagnant l'émergence de lieux alternatifs de création. Cette politique sera mise en œuvre dans le cadre de l'aménagement de notre territoire, en soutenant les actions en ville comme dans les communes rurales les plus isolées (qui pourront recevoir un soutien à la diffusion d'œuvres artistiques).

Ancrée dans notre époque, **notre région se verra dotée d'un centre régional d'art contemporain** et mettra en œuvre une politique de soutien spécifique aux musiques actuelles (secteur en pleine mutation). Pour gagner en visibilité, des partenariats avec d'autres centres de France seront noués. Une politique pédagogique y sera développée.

Nous nous engageons à élaborer nos politiques culturelles en concertation avec les artistes, les professionnels, les réseaux et associations... Une structure de dialogue et d'évaluation permettra d'organiser ces échanges et d'adapter notre politique culturelle aux besoins et attentes de toutes et de tous.

Nous soutiendrons l'irrigation culturelle du territoire à l'aide des réseaux régionaux, notamment les associations culturelles en milieu rural, et les compagnies artistiques d'amateurs – dans une logique d'éducation populaire. Un soutien actif sera apporté aux cultures régionales.

Enfin, parce que la culture favorise les apprentissages et la citoyenneté, nous proposons de renforcer sa place dans les lycées et CFA, afin que tous les jeunes y aient accès. De même nous soutiendrons les pratiques amateurs et les associations d'éducation populaire qui participent de la formation tout au long de la vie.

Engagement 23

L'accès aux droits, pour toutes et pour tous

Les discriminations se manifestent dans de nombreux champs de la vie sociale. Elles frappent tout particulièrement les jeunes, les femmes, les personnes d'origine étrangère, les patronymes et couleurs de peau reflétant la diversité de la population, les handicapés, les travailleurs plus âgés, les personnes qui ont connu des accidents de la vie ou de santé, principalement lorsqu'elles sont issues de milieux modestes ou habitent des quartiers relégués.

Nous proposons de mettre en place un ensemble de mesures visant à soutenir l'accès réel aux droits existants. Il sera essentiel :

▶ de mettre en place **des chartes de l'égalité**, assorties de procédures de suivi et d'évaluation, co-signées par les collectivités, entreprises, bailleurs, agences immobilières et création d'un prix régional de l'égalité ;

▶ d'élargir **l'accès à l'information et la sensibilisation aux discriminations** par le soutien aux centres de ressources ;

▶ de soutenir et labelliser des CFA et les organismes de formation qui s'appuient sur un réseau d'entreprises pour améliorer l'accueil et la formation des jeunes issus des milieux les plus défavorisés ;

▶ de conditionner l'ensemble des dispositifs éducatifs de la Région sur les revenus.

Engagement 24

Garantir la sécurité pour tou/tes et partout en Picardie

Le Conseil régional a le devoir de garantir le droit à la sécurité des lycéens, des apprentis, des usagers des TER.

Le Conseil régional doit être un partenaire privilégié des autres acteurs de la sécurité que sont la SNCF, l'Éducation nationale, l'Inspection académique, la Police ou la Gendarmerie.

L'essor des transports ferroviaires ne sera possible que si la sécurité est garantie. Cela passe notamment par le renouvellement des trains, en rénovation des gares, pour les rendre plus accessibles et sûrs.

Le Conseil régional, dans la conduite des opérations d'aménagement et de rénovation des lycées, doit impérativement prendre en compte l'objectif de sécurité, tout en évitant l'écueil actuel de la « bunkerisation » des établissements scolaires.

Véritables lieux de sociabilisation et d'éducation à la citoyenneté, les lycées et centres d'apprentissage doivent être ouverts et agréables pour ces jeunes adultes en formation. Cela passe par le soutien actif et volontariste des projets de citoyenneté, d'accès au droit, de lutte contre les discriminations.

Engagement 25

Handicap : mettre en place l'Agenda 22 Picardie

Concernant le handicap, notre ambition sera double :

- ▶ améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap ;
- ▶ changer le regard porté sur le handicap.

La Région doit se montrer exemplaire. Elle devra poursuivre les efforts engagés pour atteindre rapidement l'objectif légal de 6 % de travailleurs handicapés. Il faudra de plus renforcer l'accessibilité de l'ensemble des sites du Conseil régional.

Si le handicap n'empêche pas l'individu de faire du sport, de s'instruire, ou de partir en vacances, les personnes en situation de handicap sont bien souvent victimes du fait que la société n'est pas encore prête à les accueillir dans de nombreux domaines, dont les sports et loisirs. Nous proposons donc la création d'un **centre régional de handisport mixte** à la destination des personnes valides et handicapées. De même nous nous engagerons dans une politique d'aide à l'accès à la culture, pour tous.

Enfin, nous créerons, dans les maisons régionales, des antennes d'accès à l'information sur les droits des personnes en situation de handicap (tous handicaps confondus).

Une attention particulière sera portée, dans les établissements d'éducation, à ce que les conditions d'accueil de tous les handicaps soient optimales.

Engagement 26

Un plan régional pour l'égalité hommes/femmes

La bataille pour l'égalité entre femmes et hommes est loin d'être gagnée. Les femmes sont toujours les premières victimes du chômage, de la précarisation de l'emploi, des inégalités salariales, de la pauvreté (familles monoparentales et femmes âgées) et la première cible des violences familiales ou encore professionnelles. Le Conseil régional devra se

consacrer spécifiquement à cette thématique, en coordonnant des actions spécifiques et transversales et en utilisant des statistiques sexuées qui permettent d'identifier les inégalités.

La Région mettra en œuvre la **Charte européenne pour l'égalité femmes/hommes** : nous nous engageons à la traduire dans un plan d'actions intégrant l'exemplarité de l'administration du Conseil Régional. Nous présenterons un plan d'action couvrant l'ensemble des domaines d'intervention de la Région d'ici la fin de l'année 2010, avec les moyens financiers et humains nécessaires. En outre, nous amplifierons les actions de lutte contre les violences faites aux femmes et pour le droit à la contraception et à l'IVG.

Au-delà des actions spécifiques en faveur des femmes, notre politique régionale visera à supprimer toutes formes de discrimination liées au genre et aux orientations sexuelles.

La lutte contre le chômage des femmes passera par une prise en compte globale des freins qui pèsent sur l'emploi des femmes (garde d'enfants, mobilité...). Intégrée aux maisons de l'emploi et de la formation, une action dans ce domaine est possible et juste.

Engagement 27

Vivre ensemble : une Picardie riche de ses associations

Les associations forment le lien indispensable entre les citoyens et ont un rôle de veille sur les évolutions de notre société. C'est pourquoi il faut être à l'écoute de leurs besoins, qu'elles soient petites ou grandes. Organiser, avec elles, une fête annuelle des associations régionales permettrait de valoriser leurs projets.

Il faut pérenniser le soutien actuel aux **coordinations associatives** en précisant mieux, par convention, le rôle et la place de chacun des partenaires ; en particulier le Conseil régional veillera pour son compte à la cohérence entre ses objectifs, découlant de son propre agenda 21, et les opérations qu'il contribue à financer. Cette nouvelle approche implique de « revisiter » les conventions existantes, en toute transparence et équité de traitement.

Notre Région soutiendra également la constitution des GAP (groupements associatifs de Pays), initiés par la Conférence permanente des coordinations associatives, pour une participation collective aux projets de développement des Pays.

Europe Écologie saura valoriser le rôle économique joué par les associations. Ainsi, nous mènerons une politique des marchés qui ne pénalise pas les associations. Il s'agira de ne passer par des appels d'offres que lorsque c'est obligatoire et, plutôt que de les mettre en concurrence, de favoriser les réponses coordonnées par un groupement d'associations. De cette manière, nous intégrerons le fait que les associations ne sont pas des opérateurs comme les autres.

En matière de pratique sportive, la Région devra concentrer son effort en direction du sport populaire et au niveau des fédérations régionales.

Europe Écologie s'engage à faire de la Région **un acteur à l'écoute des citoyens, des associations d'usagers et de tout acteur susceptible d'enrichir la vie démocratique picarde**. Ainsi, les syndicats sont une composante indispensable à une vie démocratique riche. À ce titre, **nous soutiendrons les structures syndicales de dimension régionale dans leurs actions de formation** (qui visent tout particulièrement à développer les compétences de leurs membres en matière de lutte contre les discriminations).





Se donner les moyens de notre politique régionale

Avec un budget annuel de l'ordre d'1 milliard d'euros, la Région dispose des moyens d'une politique ambitieuse et volontaire au service des Picard/es.

Néanmoins, à l'heure où des menaces pèsent sur les ressources des collectivités territoriales (fin de la taxe professionnelle, transfert de compétences sans financement), il convient d'être particulièrement vigilants et attentifs sur la pertinence et l'efficacité de chacune des dépenses de la Région.

Engagement 28

Investir aujourd'hui pour économiser demain

La Région soutiendra la reprise des entreprises par leurs salariés sous forme coopérative sous la forme **d'un apport en capital de type 1 euro pour 1 euro**. Ceci donnera la possibilité de structurer dans le temps la gouvernance de leur entreprise et de mettre en œuvre les structures démocratiques qui seront les meilleures garantes de la pérennité des emplois. Un fonds d'investissement régional doté d'un capital de 50 millions d'euros sera créé à cet effet. Ce dispositif est neutre sur le plan budgétaire car la Région reste propriétaire de ses fonds et peut les réinvestir dans une autre société dès lors que les entreprises aidées sont arrivées à maturité. Ce levier financier permettra la création et la sauvegarde de **2.500 emplois en 5 ans**.

La Région entreprendra un **grand chantier de rénovation des bâtiments publics** (institution et lycées) pour améliorer leur efficacité énergétique. Financé par un emprunt à taux bonifié contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissement, la plus grande part de son remboursement **sera assurée par les économies réalisées** sur les factures de chauffage et d'électricité qui seront divisées par deux.

Engagement 29

Un budget efficace et transparent

Parce que le budget de la Région est **financé par les impôts des contribuables**, nous serons vigilants à ce que chaque euro soit dépensé dans des programmes et actions directement au bénéfice du public. À l'heure où de nombreux Picards sont victimes de la crise économique, nous veillerons à ce que le train de vie de l'institution soit économe et que les dépenses de l'institution reviennent à des niveaux appropriés à une région de notre taille. **Nous lancerons un vaste plan d'économies sur les dépenses internes du conseil régional** (frais de communication, dépenses de prestige, favoritisme).

Nous poursuivrons la politique engagée d'évaluation des politiques publiques. Nous serons vigilants à préserver une meilleure marge de manœuvre budgétaire pour que la Région soit en mesure d'investir pour son avenir. Les budgets seront présentés chaque année ainsi que le prévoit la loi.

Défendre la Région

La réforme territoriale projetée par le gouvernement procède de plusieurs mouvements :

- ▶ un assèchement démocratique, un assèchement progressif de la parité, avec un mode de scrutin par canton, uninominal à un tour ;
- ▶ une amputation des revenus directs de la fiscalité locale, dont les modalités de remplacement restent floues ;
- ▶ une centralisation exacerbée des pouvoirs, à l'image de la captation opérée en Ile-de-France avec le Grand Paris.

Dans ce contexte, nous défendrons une place prépondérante du niveau régional sur les Départements et une représentation proportionnelle garantissant une meilleure représentation de la population et de la parité homme/femme.

La Région est un niveau pertinent pour mener des politiques publiques de projet sur un territoire. Elle est le bon niveau pour être reconnu par l'Etat et l'Europe.





<http://picardie.regions-europe-ecologie.fr/>

retrouvez nous sur facebook  et twitter 

Soutenez Europe Ecologie Picardie

Europe Ecologie Picardie
42 rue de la République 80000 Amiens
Tél. 03 22 91 88 40

Mail : contact-picardie@regions-europe-ecologie.fr

Dons à l'ordre de : Georges Degouy, mandataire financier de Christophe Porquier
(partiellement déductible des revenus imposables, art. 200-1 du code des impôts)



**EUROPE
ÉCOLOGIE**
Région Picardie